



MUNICIPALITÉ
DE
Saint-Valère

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 10 mars 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es) :

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Est/sont absents(es) :

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2025-03-75 / PARTICIPATION DU CONSEILLER# 2 À LA FORMATION SUR LA GESTION FINANCIÈRE MUNICIPALE DE LA FMQ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valère est membre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FMQ) ;

CONSIDÉRANT QUE la FMQ organise plusieurs formations pour les élus municipaux ainsi que pour les fonctionnaires principaux du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE certains élus ont manifesté un intérêt à prendre part à une de ces formations notamment la gestion financière municipale;

CONSIDÉRANT QUE la formation sur la gestion financière municipale se tiendra en virtuelle les 8 et 9 avril 2025 de 9h à midi;

CONSIDÉRANT QUE le cout de cette formation est de 499\$ taxes non comprises;

En conséquence, sur la proposition du conseiller Éric Morissette et appuyé par le conseiller Guy Dupuis et résolu :

- **DAUTORISER** la participation à la formation sur la gestion financière municipale organisée de la Fédération Québécoise des Municipalités (FMQ) qui se tiendra les 8 et 9 avril 2025 du conseiller # 2, Jacques Pépin;
- **DASSUMER** le cout de la formation au montant de 499\$ taxes non comprises
- **D'IMPUTER** Le cout de cette formation à la ligne budgétaire 02-110-00-450

Adopté à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **12 mars 2025**.

Annick Girouard

Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Tél. : 819 353-3450
www.msvalere.qc.ca

Télé. : 819 353-3459
stvalere@msvalere.qc.ca



VICTORIAVILLE
et sa région

*Plus
qu'une
province*
.com